

LES INFOS

UNE MAISON FRANCE SERVICES A PLAISANCE

La MSAP (Maison de services au public) installée dans le bureau de Poste depuis deux ans a été labellisée MAISON FRANCE SERVICES à compter du 1er janvier 2020. Elle fait partie des cinq premières MFS à avoir vu le jour dans le département. L'objectif est de déployer un réseau de services publics de qualité permettant aux usagers de procéder à leurs démarches administratives. Cela concerne la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, POLE EMPLOI, la DDFIP, les Ministères de l'INTERIEUR et de la JUSTICE et LA POSTE. Une personne dédiée, embauchée par l'Espace de Vie Sociale EPISODE, reçoit les usagers les jeudi et samedi matin.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Le service carte d'identité/passeport a traité 764 dossiers pour l'année 2019 (503 en 2018). Une fois votre pré-demande remplie sur ants.gouv.fr ou avec l'aide de la personne préposée à la MFS, prenez rendez-vous à la mairie au 05.62.69.32.17 pour déposer votre dossier le lundi et le mercredi (au minimum 20 min de traitement informatique). Le retrait des pièces est possible le mardi, jeudi matin et vendredi matin.

La Mairie est ouverte : - du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

ELECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2020

Date limite d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr René POQUES assurera une permanence de 9h30 à 12h (sans rendez-vous) à la salle Lagnoux le 2e lundi de chaque mois. Vous pouvez le contacter sur son adresse mail : renepoques@gmail.com

LOTISSEMENT DE LA PLAINE

Vous avez un projet de construction de maison individuelle ? Prenez rendez-vous en mairie ! La commune dispose de lots viabilisés, proches du centre-ville et des commerces. Libre choix du constructeur. Prix du lot variant de 16 000€ à 18 000€ suivant la superficie

RESERVATION DE SALLE ET DU MATERIEL

Il est rappelé aux utilisateurs qu'afin de pouvoir optimiser les tâches réalisées par les services techniques, il est impératif que les bons de demandes de réservation des salles et/ou du matériel parviennent au secrétariat au minimum 15 jours avant la date prévue pour la manifestation. Ce délai permet d'éviter également des chargements/déchargements inutiles en cas d'utilisation par plusieurs demandeurs.



Plaisance Actualités

LETTRE D'INFOS JANVIER 2020



LE MOT DU MAIRE

Nous sommes à quelques semaines des élections municipales qui sont un moment fort de la démocratie locale. Aussi, je me dois de rester neutre dans mes propos concernant les réalisations de la commune.

Il convient plutôt de vous parler d'un sujet qui nous concerne tous : il s'agit de la notion du bien-vivre ensemble qui n'est autre que l'émanation de la 3e devise de la République : la Fraternité.

Un des rôles premiers des associations dans nos communes est d'apprendre aux adhérents l'importance de la considération et de la compréhension mutuelle. Le mouvement associatif permet ainsi d'aider des citoyens nécessiteux, ne pouvant travailler, en leur offrant des secours.

Ainsi, mes vœux les plus chers pour tous les habitants de Plaisance pour l'année 2020, outre ceux de bonne santé, sont aussi et avant tout, des vœux de respect et de bienveillance à l'égard de tous.

Des vœux de sympathie, d'empathie et de convivialité qui seront, je l'espère, la base du bonheur pour tous les Plaisantins en 2020.

Régis SOUBABERE

BUDGET PARTICIPATIF GERSOIS 2019

Trois projets ont été retenus sur Plaisance. Le premier est un projet culturel porté par l'Ecole de Musique de Plaisance. Il s'agit d'acheter des instruments divers (bois, cuivres et cordes) pour les prêter aux élèves et faciliter la pratique musicale. Coût du projet 9000€.

Le second concerne l'aménagement de la cour de récréation de l'Ecole Olléris pour créer un lieu de détente plus convivial. Coût du projet 4000€.

Le dernier projet, porté par un collectif d'associations sportives, a pour but d'installer un sol sportif amortissant dans une partie de la salle polyvalente ce qui permettra aux associations sportives (handball, tennis de table, badminton, tennis) ainsi qu'aux écoles primaires, au collège et au centre de loisirs de développer leurs activités en salle dans de bonnes conditions. Coût du projet 35000€.



CULTURE

L'ATELIER GRAVURE AVEC LES CMI ET LES CM2 : L'objectif de l'association l'Atelier d'Arts Plastiques est de faire connaître les métiers d'art et de proposer des initiations à la pratique artistique. À la suite de la demande de Séverine CLISSON, enseignante en CMI et CM2 qui voulait faire découvrir à ses élèves l'art de la gravure, l'association a organisé et pris en charge l'intervention de l'artiste graveur Pierre RAYNAL. Les résultats de leurs travaux seront exposés pendant le salon des métiers d'art en mai 2020. Vous pouvez consulter les trois volets de son intervention sur le site <https://aaplaissance.jimdo.com/animations-et-ateliers/>



UN PROJET DE DECORATION POUR LE MUR DE LA SALLE DES SPORTS : L'association Atelier d'Arts Plastiques a proposé un nouveau projet de décoration du village : améliorer le mur de la salle des sports face au côté droit de l'église. Le mur serait divisé en trois parties : les deux ailes pourraient être aménagées en murs végétaux et le milieu recevrait une peinture en trompe l'œil d'une façade de maison typique de notre terroir. Il s'agit d'un travail de grande envergure dont le principe a été approuvé en séance du Conseil Municipal. Sa réalisation demandera de la concertation et des échanges entre les élus, les habitants et les artistes retenus pour ce projet.

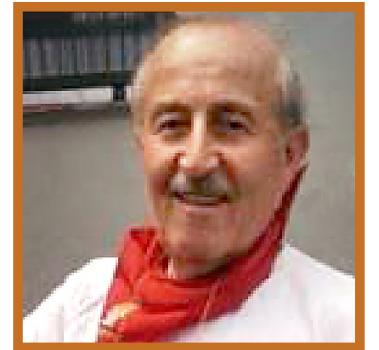
DEMENAGEMENT DE L'ECOLE DE DESSIN Atelier d'Arts Plastiques : Cette dernière se trouve à présent dans les anciens locaux du collège Pasteur, rénovés récemment par la Communauté de Communes. Elle y côtoie l'Ecole de Musique et l'Association des Parents d'Elèves.

OUVERTURE DE LA SAISON DE L'ASTRADA à PLAISANCE : du 4 au 6 octobre 2019, place des arènes. LA CARAVANE DES SONGES a implanté son chapiteau. Cet événement-phare du week-end a été organisé par l'ASTRADA, en collaboration avec la Mairie de Plaisance, CIRC'a, la Ligue de l'Enseignement et CIRC'ADOUR. La fréquentation a été excellente : 550 jeunes en 2 séances scolaires et salle comble pour la représentation du dimanche (272 personnes). Ce fut une belle opération de service public de la culture en milieu rural favorisant la rencontre entre le public et les artistes.



SOUVENIR

HOMMAGE A MARCEL LAVEDAN. Marcel nous a quittés. Il a manifesté toute sa vie un attachement sans pareil pour son village. Il a été élu de 1971 à 1995 puis de 2001 à 2014 soit pendant 37 ans. Cette longue carrière au service de la commune et de ses habitants a été récompensée par la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Il connaissait mieux que personne les réseaux d'eau, assainissement et d'électricité, leurs emplacements, leurs capacités, leurs dimensions. Il a assuré avec constance et persévérance leur entretien. La voirie était sa spécialité. Ses interventions, dans les différentes réunions étaient toujours pertinentes et appréciées de ses collègues et des différents collaborateurs.



C'était un élu de terrain, amoureux de son terroir et partageant l'esprit festif de la Gascogne. « Aficionado » enthousiaste, il ne manquait pas de soutenir dans ses articles les diverses manifestations taurines spécialement celles du 14 juillet. Fidèle supporter de l'USP, il était sur la touche, l'appareil photo en bandoulière pour encourager « les petits ». Journaliste local passionné, il a transmis, jour après jour, les nouvelles de Plaisance et de tout le canton sur le Sud-Ouest puis sur le Journal du Gers. Malgré son handicap, sans compter son temps, il était présent aux manifestations sportives, culturelles ou économiques. Merci, Marcel, pour ton dévouement et ton enthousiasme. Merci d'avoir beaucoup aimé Plaisance et ses habitants.

TRAVAUX

Aménagements : L'achat de tables et de bancs a permis d'implanter une zone de pique-nique sur les bords de l'Arros.

Au nouveau cimetière, six cases ont été ajoutées au colombarium et le massif a été remanié.

A l'immeuble Vivès, un logement a été partiellement rénové.

A la Salle Omnisports, le carrelage des sanitaires a été terminé et le cumulus changé.

Voirie : la rue Basse a été restaurée et plusieurs rues ont bénéficié de point à temps (notamment, la rue Olléris, la rue du Moulin, la rue La Fontaine, la rue de La Plaine, la rue de La Porte etc...)

RPGERS



LA PLUS BELLE EDITION DE CES 22 DERNIERES ANNEES Plus de 5000 visiteurs se sont retrouvés pour cette rencontre ludique, désormais une des plus importantes de l'Hexagone. Elle a débuté par un concert d'orgue triomphal donné par Simon PRUNET-FOCH. Cette année, en plus des salles polyvalente et omnisports et des arènes, le festival s'est étendu jusqu'au Collège Pasteur. 250 équipes de chasseurs au trésor ont parcouru Plaisance pour démêler les énigmes placées sur les vitrines des commerçants.

Le vainqueur a remporté un crokinole fabriqué par Alain PATAT et financé par l'association des commerçants. RPGers défie les statistiques nationales avec plus de 110 bénévoles. Cette manifestation incontournable de l'été est soutenue par de nombreuses associations, la municipalité de Plaisance et celles des environs, la Communauté des Communes, le Conseil Départemental. Retenez les dates. Les 21.22.23 août 2020 aura lieu la 23e édition !



REVEILLON DU NOUVEL AN A LA SALLE POLYVALENTE : Une heureuse initiative du restaurant LA PERGOLA et du bar LE PLAISANTIN que de proposer cette soirée festive et conviviale ! Elle a été couronnée de succès puisque 200 personnes y ont participé. Une expérience à renouveler l'année prochaine.